

Demande d'enregistrement

Monsieur le Préfet,

Je soussigné, Olivier CANETTE, ai l'honneur de solliciter de votre part un enregistrement pour l'entreprise RINGARD AGRI :

- Soumis à enregistrement au titre de la rubrique 2160 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'Environnement, soit 29 800 m³ de céréales stockées en silos plats,

Et une déclaration pour l'entreprise RINGARD AGRI :

- Soumis à déclaration au titre de la rubrique 4702 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement, soit 900 tonnes d'engrais solides simples ou composés à base de nitrate d'ammonium.

Par ailleurs, je souhaiterais vous demander une dérogation pour pouvoir présenter un plan d'ensemble à l'échelle 1/500^{ème} par rapport à l'échelle prévue au 1/200^{ème} par le code de l'Environnement.


Après lecture de la totalité du dossier, nous attestons de la véracité des informations et renseignements qui y figurent.

La présente demande est rédigée conformément au Code de l'Environnement, Livre V, Titre 1^{er} de la partie législative et Livre V, Titre 1^{er} de la partie réglementaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération distinguée.

A Lucheux, le 22 novembre 2017

Olivier CANETTE



1 IDENTITE DU DEMANDEUR

Tableau n°1. Identité du demandeur

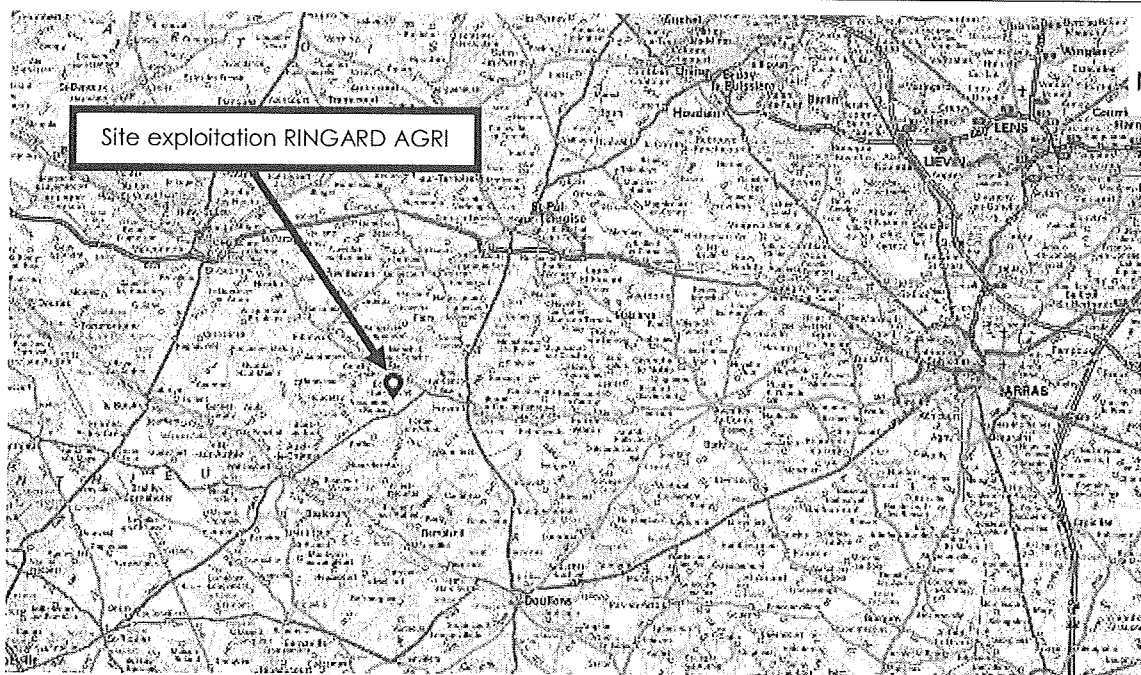
Raison sociale	SAS RINGARD AGRI
Forme juridique	Société par action simplifiée
Adresse du site	« Le Mai » - 62 270 BOUBERS-SUR-CANCHE
Adresse du siège social	27, rue Wallon – 80 600 LUCHEUX
Téléphone	03 22 77 07 04
Code NAF	4621Z
SIRET	81185401700019
Signataire de la demande	M. Olivier CANETTE

Remarque : L'entreprise SAS RINGARD AGRI exploitant le site de stockage situé sur la commune de Boubers-sur-Canche sera désignée par « RINGARD AGRI » dans la suite du dossier.

2 LOCALISATION DE L'INSTALLATION

Le lieu prévu pour l'implantation d'un nouveau silo plat de stockage de céréales, noté B6, est localisé sur le même site de stockage exploité par RINGARD AGRI sur la commune de Boubers-sur-Canches, dans le département du Pas-de-Calais, à environ 45 km à l'Ouest d'Arras et à 38 km au Nord-Est d'Abbeville.

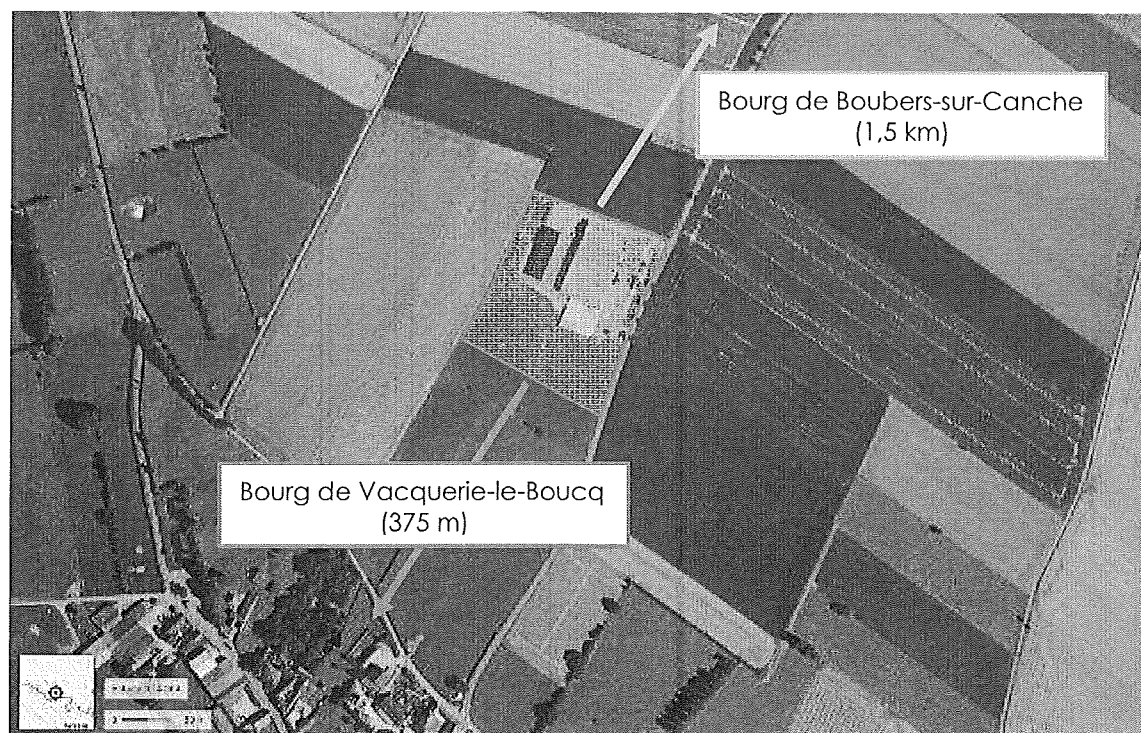
Cartographie n°1. Positionnement géographique du site d'exploitation de RINGARD AGRI de Boubers-sur-Canche (Source : géoportail)



Le site de stockage est localisé :

- Au Sud de la commune de Boubers-sur-Canche (1,5km),
- A 375 m au Nord de la commune Vacquerie le Boucq,
- A 6 km à l'Ouest de Frévent,
- A 45 km à l'Ouest d'Arras (cf. Annexe 1).

Figure 1. Emplacement du site d'exploitation (source Géoportail)



3 DESCRIPTION, NATURE ET VOLUME DES ACTIVITES

Les paragraphes qui suivent présentent une synthèse des éléments du chapitre B.

3.1 Nature des activités

Le site RINGARD AGRI de Boubers-sur-Canche a été créé en 2006 et réalise aujourd'hui le stockage de 14 800 m³ de céréales (essentiellement du blé et de l'orge) et au stockage d'engrais non soumis à déclaration.

3.2 Description du projet

Le site RINGARD AGRI comprend à ce jour 3 bâtiments de stockage de céréales de 3000 m³ chacun (B1, B2 et B4), un bâtiment de stockage de céréales de 5 800 m³ (B5) ainsi qu'un bâtiment de stockage d'engrais et de matériel (B3).

Etant donné les volumes de collecte actuels, l'entreprise RINGARD AGRI souhaite augmenter ses capacités de stockage de céréales.

Le projet, objet de la présente demande d'enregistrement, porte sur :

- la construction d'un bâtiment de stockage de céréales B6, pour un total de 13 000 m³,
- l'augmentation de la capacité de stockage du bâtiment B5 (passage de 5 800 à 7 800 m³),
- La mise en place d'aménagements en lien avec le projet :
 - o un séchoir,
 - o une fosse redistribution des céréales,
 - o Cuve GPL,

- o Le réaménagement des fosses de récupération et/ou d'infiltration des eaux pluviales,
- o La construction de bureaux (actuellement en préfabriqués).

Le présent dossier présente également une demande de déclaration portant sur l'augmentation des capacités de stockage d'engrais.

Les bâtiments du site respectent et respecteront la réglementation actuelle, relative notamment aux distances d'implantation par rapport aux riverains, aux autres bâtiments agricoles et aux cours d'eau, ainsi que l'ensemble des prescriptions consignées dans l'arrêté du 26 novembre 2012 applicables aux installations relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique 2160 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

3.3 Volume des activités avant et après projet

Le tableau suivant présente les volumes stockés sur le site RINGARD AGRI avant et après projet.

Tableau n°2. Effectifs avant et après projet sur le site RINGARD AGRI

Stockage	Capacité avant-projet	Capacité après projet	Coefficient multiplicateur
Céréales	14 800	29 800	X 2
Engrais NPK	50 tonnes	100 tonnes	X 2
Engrais PK	50 tonnes	50 tonnes	X 1
Ammonitrate 27	500 tonnes	500 tonnes	X 1
Azote souffré	250 tonnes	250 tonnes	X1
Azote liquide	90 m3	90 m3	X 1

L'entreprise stocke les céréales après moisson et les revend tout au long de l'année, à raison de 2 000 à 3 000 tonnes par mois selon les besoins des acheteurs.

3.4 Propriété du terrain

Le terrain sur lequel est implanté RINGARD AGRI appartient au GROUPE CANETTE SARL.

4 NOMENCLATURE DE L'INSTALLATION

4.1 Nomenclature

Le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des rubriques Installations Classées auxquelles les activités du site sont susceptibles d'être soumises :

Tableau n°3. Nomenclature de l'installation

Désignation des activités	Rubrique	Identification du site	A/E/D/DC/NC ¹
Stockage en silos plats : Volume : 29 800 m ³	2160 – 1a	Lieudit « Le Mai »	E
Stockage d'engrais solides simples et composés à base de nitrates d'ammonium (Stockage de 900 t d'engrais solides)	4702-b		DC
Dépôt engrais liquide (100m ³)	2175	62270 Boubers-sur-Canche	NC
Stockage en réservoirs manufacturés de Liquides inflammables de catégorie 2 ou catégorie 3 à l'exclusion de la rubrique 4330 Cuve GPL de 12 t (< 50 t)	4331		NC
Distribution de liquides inflammables Installation de chargement de citerne, de remplissage de récipients mobiles, le débit maximum équivalent de l'installation pour les liquides inflammables de la catégorie de référence (coefficient 1) étant inférieur à 1 m ³	1434	Parcelle cadastrale sur Boubers-sur-Canche : 112	NC
Gaz inflammables liquéfiés de catégorie 1 et 2 Cuve GPL de 12 t < 6t	4718	Parcelles cadastrales sur Vacquerie le Boucq : 43 et 45	DC
Combustion, à l'exclusion des installations visées par les rubriques 2770 et 2771 : Absence de groupe électrogène	2910		NC
Stockage en réservoirs manufacturés de liquides inflammables d'une capacité équivalente de 0,7 m ³ de GNR (700L) <10 m ³	1432		NC
Dépôt d'engrais liquides (stockage de 100 m ³ au maximum)	2175		NC

L'entreprise RINGARD AGRI est donc soumise à enregistrement pour la rubrique 2160-1a, par le stockage de 29 800 m³ de céréales et à déclaration pour la rubrique 4702-b pour le stockage de plus de 500 tonnes d'engrais solides.

4.2 Communes concernées

Conformément à l'article R512-46-11 du code de l'environnement, les communes concernées, à qui sera envoyé un exemplaire de la demande et du dossier d'enregistrement, sont celles dont une partie du territoire est comprise dans un rayon d'un kilomètre autour du périmètre de l'installation de RINGARD AGRI.

Les communes suivantes sont donc concernées par l'information du public :

- Boubers-sur-Canche,
- Vacquerie le Boucq,
- Ligny-sur-Canche,
- Fortel-en-Artois.

¹ A : Autorisation, E : Enregistrement, DC : Déclaration soumis à contrôle, D : Déclaration, NC : Non concerné